

GESTION DE LA PASSE D'ENTRÉE

« Dans un port, on navigue à droite »

Depuis le mois d'avril, notre prestataire « Opti'Sea » a mis en place un dispositif innovant qui nous permet d'analyser les entrées et les sorties du port au niveau de la station d'avitaillement en temps réel. Outre la comptabilisation pour le challenge des 15 sorties hivernales, cet outil nous met à disposition une jauge avec la tendance du trafic entrant et sortant. Cette infographie simple est accessible à tous les plaisanciers (via notre site ou l'application) afin de vous signaler par un code couleur (Vert/Jaune/Rouge), l'intensité du trafic.

Il en ressort que 34% des sorties se font entre 09h00 et 11h00 et 35% des retours entre 17h00 et 19h00, avec une moyenne fin juillet de 520 bateaux sortis par jour, dont 70% sont des semi-rigides et 4% des voiliers. Nous n'avons relevé aucun incident, le trafic est globalement fluide et lors des retours entre 17h00 et 19h00, seules 10 à 15 minutes sont plus intenses et nécessitent de la part des clients

des loueurs de bateaux une gestion plus intense des retours. La navigation à droite n'est pas encore bien maîtrisée. Nos agents sont là également pour accompagner et aider les plaisanciers dans leurs manœuvres.



Dispositifs en place :

Une capitainerie annexe est ouverte à côté de la station d'avitaillement pour la régulation du trafic avec un canot du port piloté par un agent pour accompagner ou assister.

+

Avitaillement carburant : fortement déconseillé pour les plaisanciers de 17h00 – 19h00 (créneau dédié aux loueurs)
Nouveau : doublement des volucompteurs pour le SP95.

+

Possibilité de consulter l'état du trafic sur le site en temps réel ou via l'application du Port Heraclea

+

2 caméras en temps réel (pilotées par les Maîtres de Port)

+

1 caméra de comptage avec IA (jauge en temps réel)

+

Affichage de la vitesse à l'entrée du port

+

Nouvelles consignes pour les navires de cat. 15 et plus : s'annoncer par VHF pour sortir ou rentrer au port

+

2 canots avec agents portuaires pour assistance

+

Consignes aux professionnels du nautisme

+

Arrêt du trafic portuaire pendant manœuvres de la vedette des Iles d'Or.

RAPPEL DES REGLES DE NAVIGATION DANS LE PORT ET DANS LE CHENAL D'ENTREE

Vitesse : 3 nœuds max. + Tenez votre droite
(équivalent à une personne marchant rapidement)

Priorité aux manœuvres :

Un **bateau en manœuvre** (entrée, sortie de place, demi-tour) est **prioritaire**.  **Ralentir et laisser de la place.**

Croisement de bateaux :

- **Face à face**  chacun passe à **droite (tribord)**
- **Routes qui se croisent**
 **priorité au bateau venant de la droite**

Sortie d'une place :

- Vérifier que la voie est libre
- Prévenir les autres bateaux
- Manœuvrer lentement
 Les autres bateaux **facilitent la manœuvre.**

Sont prioritaires en intervention :

- Bateaux du port
- SNSM
- Police municipale
- Remorqueurs

LE BON SENS MARIN

-  La sécurité prime sur les règles de priorité.
-   Anticiper la météo pour vos sorties

 **Zones carburant / grutage :** restez vigilants et laissez les navires effectuer les manœuvres en cours

 **Le port se fera un plaisir de vous accompagner dans vos manœuvres si besoin**

VHF : canal 9 et par téléphone : 04 94 64 17 81



APEROS PONTONS

Ce moment convivial d'échanges entre les plaisanciers, le personnel du Port Heraclea et les élus, a eu un franc succès en juillet ! A noter dans vos agendas les prochaines dates :

Vendredis 7 et 21 août puis le vendredi 4 septembre

Lieu : CAPITAINERIE / RDC MAISON DE LA MER



STATIONNEMENTS

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion du stationnement, deux zones bleues sont mises en service sur le port afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter les arrêts de courte durée.



Secteur Ouest Bureaux/Sanitaires du Bassin Est

- Période d'application : jusqu'au 30 septembre 2026
- Horaires : de 9h à 19h
- Durée maximale de stationnement : 30 minutes
- Zone matérialisée par un marquage bleu au sol
- Disque européen de stationnement obligatoire



Place Sainte-Estelle

- Durée maximale de stationnement : 30 minutes
- Disque européen de stationnement obligatoire

Cette mesure vise à améliorer la disponibilité des emplacements pour les arrêts de courte durée et à fluidifier le stationnement au sein du port. Nous remercions l'ensemble des usagers pour le respect de cette réglementation et leur coopération. Scannez ce QR-code pour télécharger le nouveau plan pratique du port.

TRAVAUX DU PORT

Les travaux sur les infrastructures maritimes sont en « pause » juillet/août et devraient reprendre en septembre. Seule la partie de la zone de carénage/chantier naval est en travaux actuellement pour remplacer les cuves de décantation des eaux de carénage et les revêtements de surface autour de Marine Plaisance.

Dès le mois de septembre, le rehaussement des quais entre la Panne 1 et la Panne 9 se poursuivra jusqu'en mars 2027 et jusqu'en juin 2027 pour la partie du parking St Pierre (entre l'actuelle mise à l'eau et la médiathèque). En parallèle, les travaux d'aménagements sur le Quai Patrice Martin devraient reprendre après le mois de septembre 2026. De nouveaux arbitrages ont été pris par les nouveaux élus (administrateurs et comité d'engagement de la SPL PORT HERACLEA) : suppression de la rampe pour piétons vers les garages de la digue, report des travaux de la Rue St Pierre pour les réaliser en même temps que ceux du centre d'animation (restaurants), ajustements des espaces de stationnements vers la Rue de la Digue et abandon du projet de nouvelle Capitainerie telle qu'initialement prévue. D'autres arbitrages et projets à l'étude sont en cours, nous vous tiendront informés en temps voulu.

OPERATION PALMIERS

Vous avez été nombreux à nous interroger sur les déplacements de palmiers ces derniers mois alors que certains travaux d'aménagements paysagers n'avaient pas encore débuté. La raison est liée à la période la plus favorable pour « transplanter » un palmier qui est optimale en juin et doit être réalisée entre avril et juillet. C'est donc pour cette raison que le Maître d'Œuvre a fait procéder à certaines transplantations de palmiers ces dernières semaines.

SECOURS A LA PERSONNE

Lundi 27 juillet au matin, alerté par un passant signalant une personne en grande difficulté dans les eaux du port, Julien OLIVERO, agent portuaire, s'est immédiatement jeté à l'eau pour secourir un jeune homme en début de noyade, rapidement rejoint par ses collègues Max CELESTIN et Olivier BESSE. Grâce à leur parfaite maîtrise des gestes de premiers secours, acquise notamment lors de leur engagement au sein des sapeurs-pompiers, nos agents ont mis en sécurité la victime, ensuite prise en charge par le SAMU et les sapeurs-pompiers. La Capitainerie tient à saluer leur courage, leur sang-froid, leur professionnalisme et leur engagement exemplaire au service de la sécurité de tous.

En France, 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque. Chaque minute compte : après seulement 4 minutes sans secours, les chances de survie diminuent de 10% par minute.

La Commune de Cavalaire et le Port Heraclea promeuvent l'application mobile gratuite : Staying Alive. Simple et solidaire cela permet à chacun, formé ou non aux gestes de premiers secours, de faire la différence en situation d'urgence.

Ce que fait l'application :

→ Localise les défibrillateurs (DAE) les plus proches et permet d'en ajouter ou signaler si besoin.

→ Connecte une communauté de citoyens sauveteurs alertés par les secours (SAMU, pompiers) en cas d'arrêt cardiaque à proximité.

→ Propose des tutoriels sur les gestes qui sauvent avec reconnaissance de l'arrêt cardiaque, massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur.

Pourquoi la télécharger ?

→ Parce que tout le monde peut sauver une vie, même sans formation préalable.

→ Parce qu'en activant la géolocalisation, on peut être alerté si quelqu'un autour de soi a besoin d'aide.

→ Parce qu'un citoyen sauveteur de plus = plus de chances de survie.

